



TATÈNE

Veuve TCHANCHET
Journal Satirique Illustré

PARAISANT LE SAMEDI

ABONNEMENT

Un an fr. 5,00
Six mois fr. 2,50

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration
S'ADRESSER

182, Rue Ste-Marguerite, - Tél. 3635
LIÈGE

ANNONCES

4^e page, la ligne . . . 0,30
3^e — réclame . . . 0,50
2^e et 3^e dans le texte 2,00

Les Musiques de Cavalerie



APRES LEUR SUPPRESSION AIR CONNU : Lèyizm' plorer tote mi veie est gâtèie

Musique militaire à la clef de Broqueville

Vous avez vu circuler, à travers la ville, les musiciens du 2^{me} régiment des lanciers.

Ils avaient dépeupillé l'uniforme, mais s'étaient vêtus de leurs années de service, inscrits sur des pancartes qu'ils portaient dans le dos.

Certains d'entre eux sont à l'armée depuis 25 ans. M. de Broqueville, ministre civil et désorganisateur de la guerre, leur en sait gré, car, en licenciant les musiques de cavalerie, il consent, s'il y a de la place ailleurs — et il n'y en a pas — à réengager ceux qu'il met à pied si délibérément. Faute de quoi il leur donne une indemnité... d'un mois de traitement.

Les musiciens ne se sont pas inclinés et ils ont manifesté. *Tatène* a reçu leur visite et a été

très touchée de cette marque d'amitié. Celle-ci prouve que, s'il est une injustice contre laquelle il faut protester, une noble cause à défendre, on sait que notre petite gazette est là, toujours à la disposition des malheureux et des petits.

Ceci dit, on me permettra de m'étonner un peu de la stupéfaction qui a régné dans certains milieux à l'annonce de la mesure prise par le préposé à la guerre. Il avait de très nombreuses raisons pour agir ainsi, et il faut se demander plutôt comment il n'a pas supprimé toutes les musiques militaires et bien d'autres choses encore.

La Belgique manque d'hommes, de canons, de munitions, de moyens de transport et de ravitaillement.

Vous ne voudriez pas dès lors qu'on dépense 500.000 francs pour mettre dans les régiments

et par la ville un peu de gaieté. Il n'y a pas de petite économie et celle-ci en est une qui s'impose d'autant plus que l'on va augmenter l'importance des aumôniers dans l'armée.

Certes, la musique adoucit les mœurs, mais il est encore bien préférable — c'est du moins l'avis de M. de Broqueville — de les aveugler par les pratiques pieuses...

Mais pourquoi, direz-vous, ne pas supprimer la musique dans tous les régiments d'infanterie? Eh! bien, ça aurait fait du joli. Qu'auraient dit les villes flamandes qui n'auraient plus eu leur concert dominical et la musique militaire à la procession? Tandis que sur sept régiments de cavalerie, quatre sont en Wallonie, un à Bruxelles et deux en Flandre. Bruges et Gand, ne craignez rien, ont eu ou auront des compensations.

Gageons tout de même que le ministre ne

pensait guère que la mesure d'économie qu'il a prise ferait autant de musique. Un autre concert l'attend cependant à Bruxelles ces jours prochains, puisque les malheureux qu'il vient de jeter hors de leur métier, comme le ferait un patron inhumain, vont aller lui donner une « aubade » monstre au ministère.

Il est vrai qu'il aura la ressource de les faire chasser par des gendarmes, par ces gendarmes choyés par un gouvernement qui les convie à faire à l'occasion un bien autre pétard que celui que réussiraient les sept grosses caisses licenciées.

Que vont faire les musiciens remerciés. M. de Broqueville autorise la petite flûte comme le tambour à rentrer au régiment comme trompette, sinon un mois de salaire, sans plus. Ils sont considérés comme des ouvriers que

l'on prend et que l'on renvoie sans motif. Les services rendus depuis des ans, la misère des femmes et des enfants, cela ne pèse pas une once dans l'esprit léger du Ministre de la guerre. Il a décidé, avec l'autorisation bien entendu de son Chef de cabinet, de passer outre et tout est dit.

Vous avez joué tant d'étés, musiciens, eh bien mendiez maintenant !...

Georges Curtius.



Un perfectionnement dans l'Administration de la Justice

C'était quelques jours après le prononcé de l'arrêt rendu par notre Cour d'Appel et qui décide que le Procureur du Roi de Liège n'a pas qualité — ce dont il aurait dû s'apercevoir lui-même — pour s'insurger contre les décisions du Conseil de l'Ordre des Avocats. Ce que n'admettait pas, naturellement, l'astre qui brille quelquefois au siège du ministère public à la Cour... nous avons cité l'élegant Monsieur Ségard.

M. le procureur du Roi, qui n'aime pas MM. les Avocats, (il a au moins cela de commun avec Napoléon), se transporta auprès de M. le premier Président. Celui-ci croyait que l'honorable M. Huyttens de Terbecq venait se plaindre de l'arrêt rendu et il se disposait à le recevoir d'une façon plutôt fraîche.

Il n'en était rien. Il paraît même que le dit Procureur, avec la souplesse qu'il sait déployer... parfois, avait déjà passé condamnation.

Sa visite avait pour but, comme on va le voir, de s'occuper d'intérêts plus considérables. Voici le langage qu'il tint à Monsieur le Premier président :

« Il m'en coûte toujours de m'occuper des choses de la Justice, à propos des griefs auxquels elles donnent lieu, et je suis doublement peiné quand ces choses concernent plus spécialement la Cour. Mais, vous savez que j'ai précisément été nommé à Liège pour veiller à la Majesté et à la Considération de la Justice. Et, quelque confus que je sois, je dois bien remplir ma mission : c'est ce qui m'amène auprès de vous.

« Voici, en cinq secs, comme on dit à l'écarté, à la Littéraire, de quoi il s'agit. J'ai entendu dire à ce local, fréquemment, je vous prie de le croire, par la seule bonne société de Liège, — et aussi par quelques aristocrates, ce qui a sa valeur — que votre concierge était peu représentatif, qu'il portait certains jours des bottines éculées, des paletots aux manches effilochées, des cravates grasseuses, un linge souvent peu frais et que, sur tout cela, se promenaient — oh horreur ! — des projections de tabac à priser, que répandait, m'a-t-on dit, mon ancien substitut Bodeux, lorsqu'il fraternise tabatièrement avec le dit concierge — un défaut dont je n'ai pu déshabituer Bodeux lorsqu'il était à mon service. J'ajouterai que je n'ai pourtant jamais constaté ces faits de visu, n'aimant pas de laisser mes regards s'arrêter sur des inférieurs.

Bref, Monsieur le Premier Président, j'ai constaté que les Arrêts de votre Cour, toujours si bien rendus, perdent de leur autorité, et les magistrats qui y ont collaboré, leur prestige, à raison de l'attitude négligée de votre concierge. Cette situation m'a peiné, parce qu'elle contraste avec le décorum dont je suis si friand.

Veillez le croire : ce devoir m'a été pénible à remplir ; mais, dévoué à l'œuvre de la justice, vu le haut traitement que je touche, et que le gouvernement va encore augmenter, je n'ai pas hésité à vous faire part de mes griefs.

M. le Premier Président était ahuri : il fit appeler son concierge et le trouva suffisamment décoratif.

Il communiqua son ahurissement à la Cour qui se réunissait quelques instants après pour statuer sur un objet d'ordre intérieur. Il est inutile de dépeindre le trouble qu'une communication aussi sérieuse et aussi importante de

la part de notre honorable procureur du roi jeta dans cette haute assemblée.

Un Conseiller proposa de mettre fin sans retard à la situation signalée, et il suggéra, comme moyen de faire disparaître un inconvenient d'une pareille gravité, l'idée de nommer M. Huyttens de Terbecq, inspecteur du personnel subalterne de la Cour, du Parquet Général et du Greffe, au traitement de 8000 francs l'an, avec juridiction à 500 mètres du seuil de la porte principale du Palais de Justice et avec droit de réprimande et de correction et faculté de porter une casquette galonnée d'or.

C'est ce que la Cour décida à l'unanimité. Grâces lui en soient rendues !

Le Greffier

Chez les Artistes Wallons Homélie Gastronomique

Les Artistes Wallons, que notre vertigineux confrère M. Olympe Gilbert, plusieurs fois champion dans divers genres, préside avec dignité, viennent de recevoir la savoureuse invitation que voici :

« Ecrivains vertigineux, éphèbes tout remplis d'éternité, barbouilleurs de pictures, pétrisseurs de terres glaises et autres, dresseurs de plans non point cadastraux ni astraux, artistes joyeux et probes et vous tous amys féaux de l'éternelle et abondante nature, oyez ceci tout plein de saigesse et de philosophiques propos :

« Les doctes et vieux auteurs nous disent et nous enseignent par de confidantes et précieuses doctrines que pour mener longue vie et chasser avec succès les humeurs peccantes qui, chaque jour que le Grand Architecte de l'Univers nous donne, font assaut à notre existence corporelle, on doit aymer le vin, jouter avec dames honnestes et goûter la bonne chère.

« Adonque le XIe jour du IIIe mois de l'An de grâce MCMXIII, à la VIIe heure vespérale, le maître-queux de l'Hostellerie des Deux-Fontaines, sise en la ruelle de la Haute-Sauvinière, nous convie à un pantagruélique festin où nous seront servis boudins appétissants, rollmops bien tournés, poulardes et faisans truffés, rognons expurgés, céleris en salade qui est chose prouffictable aux débiles, fromaiges avancés sentant la révolution prochaine et autres provisions de guentles qui sont toutes désignées par l'école de nos bons vieux maîtres à l'effet de faire ample moisson de bonne humeur et de joyeuses appétences.

« Que vos esgourdes retiennent aussi que de longs brocs de cervoise, seront servis par de gentilles pucelles amignottées ; n'est-ce point assez pour que vous cudyiez illico que la vieille gaité liégeoise ne sera point encore sur l'heure de trépasser en cette soirée tant idoine à conjurer nos rates et à nous esbaudir en délectables gaudisseries qui sont la joye et le soulas des bons vivants.

« Adonque à mieulx que de se faire escorcher dans quelque rôtisserie borgne ou louche, amy que nous chérissons en mosane amitié, tu enverras à D'HONDI, en la ruelle des Courteaux, à Chéné, ta signature véritable et honorifique avec ton adhésion. »

LE GRAND MAITRE DES CÉRÉMONIES CULINAIRES.

Chaudlong.



Dans la garde

Le Curé garde civique

Après les moines soldats et les évêques bardés de fer de l'époque médiévale, après les ligueurs tonsurés du XVIe siècle ; après le Cardinal ministre chef de Mousquetaires assiégeant les bastions huguenots et guerroyant contre l'Autriche, nous possédons au XXe siècle le curé garde civique !

Oh ! il ne s'agit pas d'un prélat qui, sac au dos et fusil sur l'épaule, s'en irait avec les soldats citoyens de son quartier faire, le dimanche, du service de garnison ou de l'école de compagnie.

Non, le saint homme en question ne se mêle pas aux rangs honteux de la garde liégeoise, il ne figure même pas dans les carnets d'appel

des compagnies, non il patronne... les élections du Bataillon des Chasseurs Eclaireurs ! Et voici dans quelles circonstances on a pu le voir à l'œuvre.

Un sous-lieutenant du corps susdit, ayant assez bien grossi de l'estomac et jugeant que son commerce de saucisses ne lui permettait plus de s'occuper de stratégie, envoya sa démission à l'Etat-Major. La place devenait vacante. Qui la postulera c'était la question.

Le premier sergent de la compagnie, bon libéral, la guignait, mais de joyeux démêlés avec son capitaine le découragèrent quelque peu, et le capitaine cessa de lui témoigner ses faveurs pour les porter toutes sur un autre sous-officier libéral aussi mais, malheureusement, n'ayant pas subi l'épreuve d'aspirant officier. Que faire ? se disait le chef. Attendre que le protégé ait passé le fameux examen et fixer alors la date des élections ?

Mais le curé garde civique veillait. Comment, on allait, à la veille de la Grève Générale, laisser une compagnie de Chasseurs veuve d'un sous-lieutenant ! Le brave ecclésiastique en fut si désolé qu'il s'en alla prévenir le Ministre de l'Intérieur de ce qui se passait, le suppliant d'avancer le plus possible la date des élections. Et dare dare, l'honorable ministre avertit l'Etat Major de ce qu'il avait à fixer au plus tôt les élections de la Garde.

Quelle était donc la raison de ces pressantes démarches qui avait déterminé si rapidement le collègue de M. de Broqueville ?

Tout simplement celle-ci :

Il existait dans les rangs de la compagnie un sergent bien pensant qui était aspirant officier.

L'occasion, pour ce bon gradé, était unique.

Des deux candidats libéraux, l'un, le palmé, n'était plus l'ami du capitaine, tandis que l'autre n'étant pas aspirant officier ne pouvait pas se présenter.

Mais le curé n'avait pas tout prévu.

Entretiens le capitaine s'était réconcilié avec son premier sergent et il patronna sa candidature. Le petit clercal se mit sur les rangs, il recueillit r voix... la sienne !

Brocale.



Un Organisme qui manquait EN BELGIQUE

La question des armées est entièrement liée à celle de l'accroissement de la population. On vient de voir ce qu'une nation pouvait devenir comme puissance mondiale à la faveur de nombreuses natalités ; car c'est à ce facteur que l'Allemagne doit sa supériorité et son élévation. Aussi, l'idée est elle née, en Belgique, de créer, dans chaque arrondissement judiciaire, un comité de Repopulation.

Les membres agirait par persuasion dans chaque ménage. Ils visiteraient chaque famille dans laquelle la natalité a chômé.

On attend beaucoup de l'activité des membres de cette partie du comité auquel seraient adjoints un certain nombre d'organiseurs de la repopulation.

Une indiscretion nous a permis de connaître le nom d'une partie de ce comité pour Liège.

Il aurait pour Président d'Honneur M. Martin Hubert Ruten, évêque de Liège et M. le vicaire général Schoolmeesters. Les organisateurs seraient, MM. Emile Digneffe, conseiller Communal, Michel Bodeux, avocat général, Joseph Bouvy et Librecht anciens conseillers communaux.

On leur adjoindrait : MM. Winand Gorissen de l'Express, Ch. Noirfalise, conseiller communal, Arnold Thuillier du Journal de Liège, Nicolas Goblet, député, Charles Gnuse, avocat, etc., etc.

Le Comité d'action serait composé de MM. Gustave Kleyer bourgmestre de Liège, Jules Seeliger échevin, Julien Delaite conseiller communal, J. Jamar substitut du procureur du Roi, Segard substitut du procureur général (recommandé) Ferdinand Flechet député, Julien Drèze conseiller provincial, Maxime Descer, A. Vanden Kieboom, François Piette,

Georges Deguise, Lepère (sipeu !), A. Loyens, Georges Spineux avocat, Félix Souguenet, journaliste, etc., etc.

On est prié de signaler à l'un ou l'autre membre du Comité d'actions, les ménages susceptibles d'augmenter le nombre de leurs enfants ainsi que les ménages sans enfant dans lesquels une intervention salutaire et désintéressée serait nécessaire ou simplement utile.

Toute idée de lucre est écartée de cette patriotique initiative

Qu'on se le dise.

Houbert.



Pour l'Acclimatation

Le Jardin d'Acclimatation va faire retour à la Ville et on va y tracer une allée pour autos. (LES JOURNAUX).

Vous étiez si jolie, mon Acclimatation, Que dès le premier jour, par quelques vieux [barbons,

Vous nous fûtes ravie.

Ils vous mirent bientôt d'un cœur jaloux et dur Comme femme au sérail derrière de hauts murs. Vous étiez si jolie !

Longtemps on réserva tous vos charmes secrets Aux singes et aux ours, ou bien, aux perroquets Les bêtes de la Fable. Puis vous fûtes aussi, sous les grands marronniers La Bourse où l'on menait les filles à marier Vous fûtes redoutable !

Et ce fut le moment, chère Acclimatation, Oh, bijou préféré de notre Exposition, Vous fûtes tant chérie. On paya largement des mille et des cents Pour vous reprendre, mais ça ne dura qu'un an... Que vous étiez jolie !

Or, demain vous allez enfin nous revenir Et il faudrait au moins pour encor vous ravir Combat de haute lice. Vos bosquets accueillants, vos petits coins [ombreux. Appartiennent de droit à tous les amoureux. Oh ! Jardin de délices !

Mais voilà que l'on veut à travers ce jardin, Laissant toute pudeur, tracer large chemin, Et non sente fleurie... Y penses-tu, Loulou, lui passer sur le dos, Ce serait un viol, un viol en auto ! Respecte notre Amie... Villon



Le Coin du Wallon

Galguizoule

SO L'PURLOTCHÉ

Li curé d'Berdoye si plindève à s' mârli qui ses parwêchins ésti si biesses, qui crêyit co todi qui l'tère esteût ossi plate qu'onewardjeu. I les i fât espliker 'ne bonne feye, dist-i l'mârli, qui l'tère n'est nin plate, comme el pinset, mais qu'èle est ronde. Dji prêcherè là d'sus dimégne, dist-i l'curé, èt po l's i fer-mis comprinde, dji frê'n comparaison avou 'ne pome. Si vo l's i d'hez may qui l'tère est ronde come ine pome, dist-i l'mârli, vos l's alez part tot bardouhis. Totes les pomes ni sont nin rondes. Enne a baicôp qui sont longoves, aplatêyes d'on costé èt copowes di l'aute. Si vos d'hahi co, qui l'tère est ronde come ine bale di fisik, is comprindit pus àhey'mint. Mins 'ne pome !..

C'est vryè, dist-i l'euré. Vât mis de dire, come ine bale.

Li dimègne arivé, i monte è s'purlôteche il espliké don, qui l'tère est ronde, ronde... dis-ti, ronde... Come i n'si rapèlève nin l'mot, i gète ses ouy's so l'mârlî, qui s'mète en jouwe, po li r'mète è mémwère li bale d'on fisik; ronde, ronde, dist-i l'euré, ronde, come on fisik.

LES SANSOWES

Mitchi Boleye ennè ralève tot douc'mint so Hesta, qwand tot d'on còp ine biciklète qui passève, el bouhe so s'pruchin. I s'vout r'lèver, mins i n'pout. Il esteût blessi d'vins ne djambe. On l'rèmonne divins ne carotche èt on fait v'ni l'méd'cin qui li ordonne des sansowes. Mitchi les évoy qwèri, i les fricasse èt i les magne.

Li lèddimin, li méd'cin li rind visite. De tims qui Mitchi diwalpève si djambe, i li d'mande kimint qu'a trovè les sansowes.

—Eles n'estit nin mâles, Moncheù, respond Mitchi. Seulmint eles estit on pô cògniesses.

Golzâ II.

POMMES CUITES



L'HONORABLE M. SÉGERS.

Tout-à-fait galants, les dialogues échangés entre le nouveau Ministre des Postes et Marine, M. Ségers, dit le Rossignol des Polders, et notre Célestin régional, autrement nommé le Lion des Awirs.

Le Ministre ayant émis un aphorisme qui ne reçut pas l'approbation du compagnon Demblon, un incident surgit, que le compte-rendu analytique rapporte en ces lignes lapidaires :

« M. Demblon. — Ne faites donc pas la » bête pour avoir du foin.

« M. Ségers, ministre de la Marine, des Postes et Télégraphes. — Il n'en reste plus » après vous, Monsieur Demblon! (rires à » droite) ».

Plus tard, M. Ségers, citant l'opinion, d'ailleurs très hasardée, d'un juriconsulte appelé la rescousse de sa mauvaise thèse, l'Aigle du Condroz rouspéta à nouveau, ce qui amena un nouvel échange d'aménités :

« M. Ségers. — Mais écoutez M^e Leclerc; » c'est lui qui parle.

« M. Demblon. — Apprenez d'abord le fran- » çais. Si vous croyez le savoir parce qu'on » vous a jeté des plumes à la tête. (Longue » hilarité).

« M. Ségers. — Tout le monde n'a pu » apprendre le français à Fond Pirette. (Nou- » velle hilarité) ».

Tout ça peut-être très spirituel et très profond. Mais nous nous devons de protester au nom de la rue Fond Pirette. Car nul n'ignore que notre excellent et distingué confrère Olympe Gilbert honore et embellit de sa présence locative cette importante voie de communication.

Et personne n'osera soutenir que Gilbert n'écrit pas le français aussi bien et mieux que le délinant M. Ségers, et même que l'auteur, universellement célèbre d'Aurora, de Rutland et d'autres œuvres sensationnelles et assurées d'une certaine immortalité.

Sans compter que la rue de Campine, où habite notre illustre ami le baron, surplombe et domine la rue Fond-Pirette.

A toi, Olympe !

CS

L'EXPOSITION PROCHAINE.

Lorsque l'on constitua la société financière nécessaire pour la réalisation de l'Exposition de Liège de 1905, on rencontra de toutes parts une méfiance singulière. Grâce à quelques-uns l'idée triompha cependant du scepticisme liégeois.

On va recommencer la même expérience. Une réussite précédente devrait encourager puissamment le nouvel effort. Nous allons bien voir si le caractère liégeois s'est avantageusement modifié dans ce domaine.

Tout le monde désire ardemment cependant une exposition en 1920, mais chacun voudrait que ce soit le voisin qui la mette debout... pour profiter ensuite avec égalité de tous ses avantages.

CS

LITTÉRATURE UNIVERSITAIRE.

Encore quelques spécimens de littérature académique et historique :

Le deuxième fait est autant la cause que la conséquence du premier...

Les Chevaliers se croyaient investis de droits spéciaux parce qu'ils avaient un cheval dans les jambes...

L'Eglise s'appropriait à déployer toutes ses ailes...

Dioclétien n'avait pas attendu la mort pour abdiquer...

Charlemagne était, comme Pepin le Bref, le fils de son père... je parle historiquement.

La Royauté franque était toute autre que la royauté impériale...

Cette date marque la grande démarcation... En France, les guerres de religion ont donné naissance aux deux partis catholique et huguenot.

Venise et Florence, ces ports qui avoisinent l'Adriatique...

Cette époque n'avait pas sonné...

L'Eglise n'avait pas encore rencontré cette influence...

Et enfin celle-ci : Le Sénat, c'est à dire les sénateurs !

Au prochain numéro nous donnerons quelques fleurs, cette fois, de la Faculté de Droit.

CS

LE GOUVERNEUR ET LE MARCHAND DE VINS.

L'histoire n'est pas d'hier, mais elle est si savoureuse qu'elle mérite d'être contée, tout de même.

M. Henri Delvaux B. P. D. F. venait d'être nommé gouverneur de la province de Liège.

Il rencontre en ville, un de ses amis, libéral notoire, avocat, vis-à-vis duquel il avait gardé jusqu'alors la douce habitude du tutoiement.

L'avocat salue amicalement M. le gouverneur, et celui-ci, raide, compassé, la moustache en croc, de répondre cérémonieusement par un grand coup de chapeau.

Mais il y a mieux encore. M. Delvaux B. P. D. F. avait un autre ami d'université, naguère avocat, aujourd'hui marchand de vins et juge au Tribunal de commerce. Il était avec lui à tu et à toi et lui commandait de temps en temps une barrique de bordeaux. Ces familiarités se complétaient entre un marchand de vins et M. H. Delvaux tout court.

Mais entre un marchand de vins et M. Henry Delvaux B. P. D. F., gouverneur, quel abîme, mes frères !

Aussi M. Delvaux n'a-t-il pas voulu le franchir.

Ayant à faire une commande à son ami, il hésita :

Que dire ? mon cher ami, c'était déchoir.

Que dire : mon cher X, c'était trop de familiarité.

Alors il prit sa plume de tolède et écrivit !

« Mon cher fournisseur ».

CS

UN BON POINT AU CONSEILLER FALLOISE.

Tatène est, avant tout une femme juste.

Aussi, après avoir dit son fait, dans l'aventure de la maison Grétry, à Monsieur Falloise, échevin des Beaux-Arts, elle peut lui octroyer un bon point dans l'affaire de la place Saint-Lambert.

C'était lundi dernier : la chaleur du calorifère avait fait fuir notre Mécène municipal du banc du collège et il était allé juxtaposer sa calvitie à celle de M. Julien Delaite à telles enseignes que M. le Bourgmestre en fut presque ébloui.

A ce moment M. Xavier Neujean, fils, demandait timidement à son bon ami Louis Fraigneux d'apporter quelques remèdes à la situation marécageuse de cette pauvre place St-Lambert.

M. Maurice Falloise vint à la rescousse et ne mâcha pas ces mots : « La place St-Lambert est un cloaque. Ça ne peut continuer comme cela. Il faut qu'on fasse quelque chose. Certes, il y a un plan d'aménagement à l'étude. Mais cela peut durer des années. Qu'on prenne des mesures provisoires. Ce provisoire là durera fort longtemps ».

M. le Bourgmestre, assez ahuri, demanda à M. Falloise de soumettre ses idées au collège, assurant que celui-ci serait très heureux de les examiner...

Alors on entendit le bon M. Falloise s'écrier d'un air de doute et sur un ton gouailleur :

— Alors je peux dormir tranquille !

Bravo, Maurice !

CS

UN NÉOLOGISME.

La langue française vient de s'enrichir d'un nouveau mot.

Et c'est un Flamand, M. Ant. Lambrichts qui le lui a offert.

Au cours de la dernière séance du Conseil communal, notre caméléon municipal a, en effet, rappelant que les entrepreneurs du chemin de fer de ceinture avaient naguère « en cul de saquer » le quartier de St-Séverin

« Encul de saquer » est joli, mais bien dangereux à prononcer...

LABONDANCE des matières nous a obligé à remettre à notre prochain numéro la suite de « L'Histoire réelle de l'Automobile » et la suite de notre feuilleton « Le marchand de Djèle ».

CS

LES FEMMES DE WALLONIE.

Il vient, comme on sait, de se former une « Union des Femmes de Wallonie ». Que cet organisme n'effraye pas ce qu'on est convenu d'appeler le sexe laid. Cette fois, ce n'est pas contre lui que ce groupement est constitué car les ligueuses se défendent d'être suffragettes à la manière anglaise et c'est à peine si elles osent avouer qu'elles ont quelque teinture de féminisme. Au surplus, on ne compte pas au sein de l'Union de vieilles demoiselles désabusées ou des veuves inconsolables mais des femmes charmantes.

Celles-ci, sans plus tarder, ont du reste voulu affirmer l'un de leurs soucis qui est une philanthropie éclairée et pour le 2 avril, elles organisent au profit des Chauffeurs Publics une fête wallonne fort intéressante au Théâtre Royal.

Pour le surplus les Femmes de Wallonie veulent effectivement soutenir les justes revendications wallonnes, si justifiées en ce moment.

Ce geste demande à être encouragé, mais ne doit pas surprendre. En 1830, les Liégeoises ne furent pas les dernières à vouloir la Révolution. Et aujourd'hui les hommes demandent peut-être beaucoup plus qu'alors à être envoyé à la bataille.

CS

L'ACCLIMATATION.

Ca va ! Liège-Baraque, n'en déplaise à M. Louis Fraigneux, vient de faire tracer au beau milieu de son jardin d'acclimatation la voie que sous peu va permettre aux chauffards de le traverser, et, si le sort veut qu'en cet endroit dangereux, ils procèdent de temps à autre à un écrabouillage quelconque, ce ne sera au plus, qu'un gosse, car, les poules et les canards du brave Servais picoront alors en des lieux moins exposés.

Voulant sans doute compléter cette heureuse transformation, un de nos confrères naguère préconisait l'installation d'un garage dans la cage aux ours, mais l'on nous confie que cet emplacement privilégié déjà était destiné à l'érection d'un monument qui immortalisera les traits de ces inappréciables compétences, MM. les administrateurs de la société.

Si la renommée de notre acclimatation est mondiale; si sa situation financière est brillante au point d'assuier à tous ses actionnaires, après liquidation, une respectable fortune, c'est uniquement à ce groupement d'élite, à cet assemblage parfait qu'il faut attribuer ces mirifiques résultats.

Regrettons de ne pouvoir présentement, sans être indiscret, dire un mot de ce monument qui sera très prochainement inauguré et de façon grandiose. On requerra pour cette solennité tous les orchestres civils et militaires qui égayeront jadis l'Acclimatation. Désérant au désir des distingués membres du Conseil qui veulent complaire à un vœu exprimé par leur Président, ces centaines d'artistes se grouperont pour lui faire réentendre une exécution tonitruante de l'ouverture du Caid.

Ce choix marque suffisamment qu'il ne faut pas confondre cet esthète avec un échevin des Beaux-Arts « qui n'y connaît rien » et prévenons le Comité qu'il serait peut-être dangereux de vouloir lui servir au lieu de cette œuvre, la Brabançonne ou la Matichiche, il y a des chances pour qu'il ne se laisse pas duper.

CS

Le Restaurant de l'Europe prétend à un monopole, celui de la meilleure chère et de la meilleure cave. Et il le prouve chaque jour.

CRI DU CŒUR.

C'était à l'audience du Tribunal (mettons de Tongres, pour ne pas dire où le fait s'est passé). Une affaire allait s'entamer.

Un des chers Maîtres, engagé dans une affaire postérieure en rang, s'adresse au Président et lui dit :

« Monsieur le Président, l'affaire qui commence tiendra le reste de l'audience. Veuillez bien me libérer, afin que je ne doive pas rester ici à ne rien faire ».

Et le Président de répondre, peut-être sans sans réfléchir :

« J'y reste bien, moi ! »

Feu Tchanchet.



Chronique Vicinale

Les savants herstaliens

Le Cercle « Vieux Herstal » dans le numéro de janvier dernier de son organe officiel, nous révèle l'existence d'un savant herstalien, dont la science est absolument déconcertante.

Dans un article historique sur la Commune dont il est en passe de devenir une des gloires, M. André C. nous révèle que notre bassin houiller actuel provient de l'engloutissement de la vaste forêt charbonnière. Or cette affirmation est d'autant plus renversante que, jusqu'à ce jour, nous avions avec de nombreux historiens et savants cru que la dite forêt existait encore à la fin de la domination romaine sous le nom de « carbonaria sylva » et s'étendait alors au nord de la Sambre et de la Haine jusque la partie septentrionale du Brabant actuel.

Mais voici que l'érudition de M. André C., démolit d'une chiquenaude toutes les connaissances que nous avions péniblement acquises. L'autre jour, nous apprenions à nos lecteurs que, d'après les affirmations d'un autre Herstalien orné d'une haute culture scientifique, les Peaux-Rouges descendaient des Européens, fondateurs des Etats-Unis.

Décidément, il faudra créer à Herstal une « Académie des Sciences » si cette Commune continue à nous révéler chaque mois un nouveau savant aux découvertes aussi sensationnelles.

Coco-mon-Fils



Cinéma Royal (Régina)

Coin de rue et boulevard d'Avroy

Mme LYDIA SCHAUB, diseuse à voix

REVIL'S, original imitateur.

TIGRIS

Grand drame policier en 4 parties.

BILAOO

Drame en 2 parties

D'après le célèbre roman de G. Leroux.

Arthème sergent de ville comique
Vieux Procès comédie sentimentale
La fin justifie les moyens comédie bouffe

TATENE

FUMEZ LA KHALIFAS

CONTRE LA VIE CHÈRE !

Achetez vos LITS ANGLAIS, LITS CAGE, LITS D'ENFANTS, LITERIES de luxe et ordinaires
AUX NOUVELLES INSTALLATIONS

Rue Féronstrée, 19

(Ancien Hôtel de l'Aigle Noir)

SEQUARIS

Rue Féronstrée, 19

(Ancien Hôtel de l'Aigle Noir)

LITS ANGLAIS avec ressort, depuis frs **13,95** ; LITS ENFANTS, 4 boules cuivre, frs **10,00**

LITS CAGE, frs **13,95** LITERIES pour grande personne, depuis frs **6,90**.

500 LITS EN MAGASINS prêts à livrer 300 LITERIE CONFECTIONNÉES

Malgré nos **BAS PRIX**, la Garantie et la Confiance sont aussi sérieuses que tout autre magasin

Nos Installations sont montées pour la **GRANDE VENTE**, c'est le seul moyen de **VENDRE BON MARCHÉ**

Dans votre intérêt ne vous trompez pas d'adresse

En face Papeterie Protin, 19, **RUE FÉRONSTRÉE, 19**

FOURNISSEUR ATTITRE DE LA FAMILLE ROYALE

Plaine des Sports à Tilff

Courses cyclistes — Courses Hippiques — Jeux Olympiques — Foot-ball —
Fêtes Nautiques — Patinages — Fêtes de Gymnastiques, etc.

POUR LA PUBLICITÉ SUR LES BALLUSTRADES ET CLOTURES

S'adresser à **M. ROUFOSSE & C^{ie}** rue Burenville, 16, Liège

A PARTIR DU 15 MARS

La Maison de Vente de la Fabrique de Manchons et d'Appareils d'Éclairage

H. JAEGERS

==== **CI DEVANT RUE LULAY** ====

SERA TRANSFÉRÉE

LIÈGE, Boulevard de la Sauvenire, 134 LIÈGE

Vis-à-vis de la rue de la Casquette Téléphone 2511

VERRERIES — BOBINETTERIE — ACCESSOIRES POUR LE GAZ

Usines, Bureaux et Magasins de gros

Quai Orban, 72 Téléphone 3111 Rue Latour, 26